



**ACVDT** AGENCE DU CADRE DE VIE POUR  
LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Carré 396 Awhanleko Plage  
Tél : +229 21 30 05 00  
Fax : +229 21 30 04 99  
04 BP 1527 Cotonou  
info.acvdt@presidence.bj

**BON A LANCER**  
CCMP/IPR

NOTIFIÉ AU MAÎTRE D'OUVRAGE  
Cotonou, le 29/11/2021  
Pour lancement de l'Avis

## PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

### PROJET D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES A COTONOU

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT  
ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (EIES) ET DE L'ÉLABORATION DES PLANS  
ABRÉGÉS DE REINSTALLATION (PAR) DES RUES COMPLÉMENTAIRES DANS LES  
BASSINS AAn ET M

Emis le : 29 novembre 2021

Autorité Contractante : Agence du Cadre de Vie pour le  
Développement du Territoire

Source de financement : Banque Islamique de Développement

N° de Financement : N° BEN1013

Gestion : 2021



**KPADONOU D. Macchabées**  
Administrateur des Services Financiers

Novembre 2021

29/11/2021  
Nom : TOMPE  
Prénom : Paulin  
Signature: [Signature]

\*

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
**(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)**

République du Bénin

*Projet de Drainage des Eaux Pluviales de Cotonou*

Secteur : Eau et assainissement

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : *Mode de financement islamique – conforme à la Charia*

N° de Financement : N° BEN1013

Numéro de l'avis : N° **018** /PRMP/PR/ACVDT/DGPI/DAF/FA/PAPC-BID/SPM-PAPC

Le Gouvernement du Bénin *a fait une demande pour* un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du *Projet de Drainage des Eaux Pluviales de Cotonou*, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent :

Pour l'EIES

- la description de l'état des lieux biophysiques du milieu récepteurs des interventions des bassins AAn et M,
- l'analyse de des occupations humaines,
- l'analyse des impacts positifs et négatifs directs, indirects et cumulatifs des activités projetées,
- définir la zone d'étude pour l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux ;
- l'organisation des consultations avec les populations affectées par ces travaux publiques assortie de procès-verbaux signés par toutes les parties concernées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- l'analyse des risques environnementaux probables par bassin y compris ceux de transmission du Covid 19 et proposer un plan de gestion du risque environnemental s'il y a eu lieu,
- l'élaboration d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES),
- l'appui à la validation du rapport EIES et l'obtention du Certificat de Conformité Environnementale auprès de l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE).

Pour le PAR

- la description générale des rues, de la zone d'intervention et des zones impactées par le Projet,
- l'identification des impacts potentiels des travaux projetés par bassin,
- la réalisation des enquêtes socio-économiques,
- la consultation de toutes les personnes affectées par le projet,
- l'analyse du cadre juridique et institutionnel national,
- l'évaluation et la compensation des pertes,
- la proposition des mesures de compensation,

- le budget et le calendrier de la mise en œuvre des PAR,
- l'élaboration des rapports PAR pour chaque bassin.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission *sont disponibles à l'adresse ci-dessous*. La durée de la mission est de soixante (60) jours calendaires (180 experts-jour soit 6 experts-mois)

L'Agence du Cadre de Vie pour le Développement du Territoire à travers le Programme d'Assainissement Pluvial de Cotonou invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

Critères	Note pondérée pour le critère
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations (voir RCCM ou équivalent) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Domaine Etudes d'impact environnemental et sociale : 10 points</li> <li>○ Pas de domaine : 0 point</li> </ul>	[10]
2. Nombre d'années d'expérience générale en Etudes d'impact environnemental et élaboration du plan d'action de réinstallation <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 5 ans et plus : 15 points</li> <li>○ 3 à 5 ans : 10 points</li> <li>○ Moins de 3 ans : 0 point</li> </ul>	[15]
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations : au moins cinq (05) missions d'élaboration EIES et deux (02) missions d'élaboration de PAR de projets de développement financés par les Banques multilatérales de développement (BMD) au cours des 5 dernières années (2020-2019-2018-2017-2016) (65 points)  (7points par mission EIES et 15 points par mission de PAR)	[65]
4. Organisation technique et managériale du cabinet : description de l'organisation proposée par le candidat pour la mission (10 points)	[10]
TOTAL	[100]

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlSD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de sélection basée sur la qualification et le cout (SFQC) stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : de 08 :00 12 :00 et de 15:00 à 17:00, heure locale.

**Les manifestations d'intérêt « recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental et sociale (EIES) et l'élaboration des plans abrégés de réinstallation (PAR) des rues complémentaires dans les bassins AAn et M » sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, télécopie ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 17 décembre 2021.**

Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ACVDT,  
A l'attention de Monsieur Emile C. MONLANDJO, Personne Responsable des Marchés Publics.  
3ème villa, 2ème étage, sis à Carré 396 Awhanleko Plage Ouest,  
Boîte Postale : 04 BP 1527 Cotonou, Téléphone : +229 21 30 05 00 / 95 14 71 58,  
Email : [acvdt.pmp@presidence.bj](mailto:acvdt.pmp@presidence.bj) et [acvdt.papc@presidence.bj](mailto:acvdt.papc@presidence.bj)  
Lien d'accès aux TDR : <https://urlz.fr/gT2r>

Cotonou le 29 novembre 2021

BON A LANCER  
CCMP/PR



La Personne Responsable des Marchés Publics de l'ACVDT,

Emile C. MONLANDJO.-